



S' KR Ü T T B L Ä T T

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 4 / 145 / 2015

le 19 mai 2015

4ème édition de « Musiques et spectacles de rue » le dimanche 31 mai 2015

Certaines circonstances m'invitent tout naturellement à mettre à l'honneur les associations locales pour leur apport indispensable et toujours apprécié à la vie de la collectivité, créant du lien social et favorisant le bien vivre ensemble.

Il en est ainsi, à l'occasion de la nouvelle édition de « Musiques et spectacles de rue » qui se prépare activement et qui, vu la spécificité du concept et la programmation, promet d'être à nouveau une belle réussite.

Le Président des Comédiens du Ried, M. Jean-Marie UTARD, initiateur passionné de cette fête, se plaît à rappeler le sens qu'il a tenu à lui donner, lors de son lancement, il y a quatre ans : « créer du bonheur au contact de ce qui est beau ». Il compte bien que cet esprit continue d'animer les réjouissances du 31 mai 2015.

A cet effet, M. UTARD bat le rappel, organise une réunion publique et passe chez l'habitant ; il souhaite sensibiliser et rassembler le plus de personnes qui, avec sa petite équipe, participeront à l'organisation.

Nul doute que le succès sera au rendez-vous, pour autant que les conditions météorologiques soient de la partie, ce que nous espérons tous, pour les organisateurs, les acteurs et le public.

La fête suscitera des rencontres, des échanges, et les artistes, par la beauté et l'émotion qu'ils sauront dégager, contribueront à créer un moment de bonheur, de fraternité.

Alors, dans la joie et la bonne humeur, soyons présents à cet événement de « Musiques et spectacles de rue », que Les Comédiens du Ried nous proposent, ce dimanche 31 mai. Par là même, nous soutenons la vie associative de Riedwihr, pour le bien commun.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 13 mai 2015 et informations diverses

- **Agrément du garde chasse particulier** : M. François MEAUME, locataire de la chasse de Riedwihr, a sollicité l'agrément de M. Denis MERGENTHALER de Sundhoffen, en qualité de garde-chasse particulier. Le Conseil municipal a donné un avis favorable, au vu des pièces réglementaires présentées, sachant qu'une consultation similaire est en cours auprès de la Fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin. A l'issue, il revient au Préfet du Haut-Rhin de délivrer l'agrément sollicité, et le cas échéant à M. MERGENTHALER, avant d'entrer en fonction, de demander son assermentation auprès du tribunal d'instance.

- **Rapport d'activités 2014 de la Brigade verte** : le Conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activités pour l'année 2014 de la Brigade verte, adopté par le Comité syndical du Syndicat mixte des Gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin, le 14 avril 2015.

- **Évocation de diverses réunions par le Maire** :
 - le 8 avril 2015, Assemblée générale de l'Association La Jeunesse du Ried Brun : adoption des différents rapports et documents budgétaires ; le Président de la CCPRB a rassuré le personnel inquiet quant à son avenir au vu du devenir de la Communauté de Communes.
 - le 14 avril 2015, Comité syndical des Brigades vertes qui a adopté les documents budgétaires (déléguée : Mme Marie HAUMESSER).
 - le 17 avril 2015, Assemblée générale de la Chorale Ste Cécile (commune représentée par Mme Doris LIEBY).
 - le 17 avril 2015, Bureau de l'Association foncière de Riedwihr : renouvellement du Bureau et élections du Président (M. Étienne BURDLOFF), du Vice Président (M. Lucien FRIEH) et du Secrétaire (M. Jean-Luc SCHELCHER).
 - Le 20 avril 2015, Bureau de la CCPRB qui fait le point sur le rapprochement avec la CAC, le Président Gerber prônant la négociation, afin d'avancer, la population attendant des résultats, des services, la meilleure qualité. La question du syndicat (en principe le SIACCA), appelé à recueillir les compétences non exercées par la CAC, devant encore être étudiée et réglée.
 - le 25 avril 2015, rencontre du Bureau de la CCPRB avec le Président de la CAC, en vue d'examiner la simulation chiffrée des adhésions individuelles des communes membres.
 - Le 28 avril 2015, Bureau de la CCPRB pour une nouvelle présentation des données chiffrées.

- Le 5 mai 2015, rencontre du Conseil municipal avec le Cabinet TOPOS, dans le cadre de la transformation du POS en PLU : présentation de l'équipe TOPOS et de la démarche d'élaboration du PLU, évocation des enjeux, visite du ban communal.

- **Rapprochement de la CCPRB avec la CAC, présentation des simulations** : le Maire rappelle que l'adhésion des communes membres de la Communauté de Communes à la CAC est prévue pour le 1er janvier 2016. Il présente les diverses simulations produites, qui ne sont toutefois pas définitives ; elles sont susceptibles d'évoluer au regard de divers facteurs, notamment de la participation effective des communes au « Pôle Ried Brun », voire seulement à certaines compétences, mais également de la connaissance plus précise du montant de l'attribution de compensation versé par la CAC aux communes. Ce qu'il importe de retenir, c'est le coût total des compétences non prises en compte par la CAC, dont le montant est estimé à 1 554 426 €. Les simulations ont le mérite de susciter la réflexion, quant au niveau (certes encore approximatif, à ce stade) de l'engagement sollicité de la commune de Riedwihr annuellement (estimé entre 50 000 € et 70 000 €...) et à ses possibilités financières.

- **La Commune nouvelle** : le Maire signale l'initiative prise récemment pour solliciter une simulation fiscale de constitution d'une « commune nouvelle » entre des communes du secteur, dont Riedwihr. Une réunion de présentation avec la Direction départementale des Finances publiques du Haut-Rhin aura lieu très prochainement. Le Maire a donné connaissance des points clés relatifs à la commune nouvelle : la création, l'organisation (dispositions transitoires applicables jusqu'aux élections municipales de 2020), la commune déléguée (maire délégué, mairie annexe...), le bénéfice d'un pacte financier pour la commune nouvelle, si création avant le 1er janvier 2016.

- **Bilan d'activité des gardes de la Brigade verte à Riedwihr, du 1er au 31 mars 2015.**

- **Don du sang** : la collecte organisée le 16 avril 2015 à Jebnheim, a permis d'accueillir 73 donateurs de sang. Au nom des malades, merci.

- **Modification des horaires d'ouverture des centres des finances publiques, à compter du 7 avril 2015** : la trésorerie de Muntzenheim est :
 - ouverte les matins de 8h30 à 12h00
 - et fermée tous les après-midi.

Débat public « médicaments génériques », le 16 juin 2015

L'Alsace est la 3^{ème} région de France où le taux de substitution des médicaments génériques est le plus bas avec 79,2 % (77,8 % pour le Bas-Rhin / 81,6 % pour le Haut-Rhin). En Alsace, si le taux de substitution des génériques atteignait 85%, le total des économies liées aux génériques serait pour le seul régime général d'Assurance maladie en région de 56,4 millions d'euros pour l'année 2014, soit 7,4 millions d'euros de plus que les économies réalisées actuellement. Les freins à l'usage des médicaments génériques sont encore particulièrement importants dans notre région.

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) a décidé d'organiser un débat public sur le thème du médicament générique, le 16 juin prochain à partir de 17 heures, au Centre de conférences de l'Aar à Schiltigheim.

ASSOCIATION MANNE EMPLOI

- Depuis 25 ans, Manne Emploi propose des SERVICES aux PARTICULIERS (*), aux COMMUNES, aux ENTREPRISES à un tarif attractif et sans engagement :

- Aide au ménage, repassage, lavage des vitres,
- Aide à l'entretien des espaces verts, déneigement,
- Aide cuisine, plonge,
- Aide au déménagement, manutention,
- Besoin ponctuel en personnel administratif.
- **Pour tout renseignement appelez-nous au :**

⇒ **TEL : 03 89 24 96 84**



- VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI et recherchez une activité rémunératrice dans ces domaines d'activité
 - Vous habitez l'une des 97 communes du Grand-Pays de Colmar
 - Le domaine des services vous intéresse, nous avons des missions à vous proposer
 - **Inscrivez-vous à Manne Emploi. Pour tout renseignement:**

⇒ **TEL : 03 89 72 87 20**

(*) réduction d'impôt 50%

